

## Entente de participation – Offres exclusives aux membres

### Paramètres

- Être membre en règle de la Chambre de commerce de Gatineau (CCG);
- Aucun quota ne doit limiter le nombre de promotion offerte aux membres (ex : économie aux 100 premiers membres qui se présenteront);
- Le partenaire doit garantir que l'offre est exclusive à l'ensemble des membres en règle de la CCG;
- L'offre soumise ne doit pas être en contradiction ou incompatible avec la mission de la CCG ou dévalorisante d'une quelconque façon pour ses membres et ses partenaires;
- La CCG se réserve le droit de regard sur tous les partenaires afin de s'assurer qu'ils cadrent bien avec ce programme de fidélisation et ses objectifs;
- L'offre est d'une durée minimale de 6 mois.

**Veillez choisir l'une des deux options de partenariats suivantes :**

**PARTENARIAT RÉGULIER – 50 \$**

#### **ENGAGEMENT DE LA CCG**

##### **Site web de la CCG et application Locali-T**

- Faire la promotion de votre offre sur le site web de la CCG – [Page du programme des offres exclusives](#) et sur l'application mobile Locali-T (**à venir au cours de l'année 2019-2020**) comprenant un descriptif de votre offre avec votre logo et hyperlien vers votre site web.

##### **Infolettre**

- Faire la promotion de votre offre dans l'une (1) des infolettres de la CCG à raison d'une fois par année **dans la rubrique « Nouvelles offres exclusives »**.

##### **Pochette pour nouveaux membres**

- Faire la promotion de votre offre dans l'une des pages publicitaires du Programme qui est glissé dans la pochette d'accueil et de recrutement de nouveaux membres à raison d'une (1) fois par année. La page publicitaire est mise à jour à chaque trimestre.

##### **Visibilité générale en lien avec le Programme :**

###### **Affichage sur pied**

- Faire la promotion du Programme des offres exclusives sur affichages sur pied affichés aux événements de la CCG et à l'accueil des bureaux de la CCG.

###### **Communications courriels**

- Faire la promotion du Programme par l'entremise d'un hyperlien dirigeant vers la page web du programme des offres exclusives dans le courriel de bienvenue des nouveaux membres et dans le courriel de renouvellement du membership.

#### Site web de la CCG

- Faire la promotion du Programme par l'entremise d'une vidéo de présentation de ce service/avantage. La vidéo sera intégrée dans plusieurs outils, dont le site web de la CCG, visant la promotion des Services de la CCG.

#### ENGAGEMENT DU PARTENAIRE

##### En participant à cette promotion, le partenaire s'engage à :

- Fournir à la CCG le détail de la promotion, son logo, ainsi que le lien URL de son site web, en français et idéalement en anglais;
- Fournir à la CCG tout le visuel permettant de mousser la promotion;
- Offrir sa promotion aux membres de la CCG;
- Faire valoir l'offre exclusive aux membres de la CCG dans leurs propres outils de communication (affichage, dépliants, réseaux sociaux, site web, etc.). Le visuel et la redirection web seront fournis par la CCG;
- Respecter la durée minimale de l'offre;
- Respecter l'offre soumise et à en faire bénéficier les membres de la CCG sur simple validation de leur présence dans le répertoire des membres affiché sur le web au [ccgatineau.ca](http://ccgatineau.ca);
- Garantir que l'offre offerte soit exclusive aux membres de la CCG;
- Être tenu comme seul responsable de toutes les informations contenues dans l'entente au sujet de l'offre;
- Fournir à la CCG un rapport mensuel détaillé sur les offres et promotions déployées. À noter qu'un formulaire « Rapport détaillé » sera produit et remis à chaque partenaire.

#### PARTENARIAT PLUS – 250 \$

Versez une ristourne sur chaque service ou produit vendu aux membres, à la CCG et économisez 50 \$ sur ce plan de partenariat.

Je veux offrir une ristourne : Oui :  Non :

Montant de la ristourne : \_\_\_\_ (% ou \$)

#### ENGAGEMENT DE LA CCG

##### Site web de la CCG et application Locali-T

- Faire la promotion de votre offre sur le site web de la CCG – [Page du programme des offres exclusives](#) et sur l'application mobile Locali-T (**à venir au cours de l'année 2019-2020**) comprenant un descriptif de votre offre avec votre logo et hyperlien vers votre site web.

#### **Infolettre**

- Faire la promotion de votre offre dans l'une (1) des infolettres de la CCG à raison d'une fois par année **dans la rubrique « Nouvelles offres exclusives »**.
- Promouvoir l'offre à l'aide d'un (1) bandeau publicitaire dans l'une des infolettres de la CCG à raison d'une fois par année.

#### **Pochette pour nouveaux membres**

- Faire la promotion de votre offre dans l'une des pages publicitaires du Programme qui est glissé dans la pochette d'accueil et de recrutement de nouveaux membres à raison d'une (1) fois par année. La page publicitaire est mise à jour à chaque trimestre.

#### **Présentoir d'accueil aux bureaux de la CCG**

- Possibilité pour le partenaire de remettre des fascicules faisant valoir leur offre exclusive à l'accueil de la CCG (coûts de production aux frais du partenaire).

#### **Réseaux sociaux CCG**

- Promotion de votre offre à raison d'une (1) fois par année sur Facebook. Possibilité pour le partenaire de fournir des axes de communication, du visuel, des vidéos et autres contenus pertinents.

#### **Application mobile Locali-T (à venir au cours de l'année 2019-2020)**

- Promotion par notification de votre offre à raison d'une (1) fois par année auprès des membres abonnés à l'application mobile Locali-T. L'application devrait être active et offerte aux membres à partir de l'été-automne 2019. Selon la date de votre signature d'entente et le développement de l'application, la CCG pourra ou non vous offrir cette promotion.

#### **5@7 mensuels Bell Média**

- Diffusion sur écran de votre offre dans une présentation PowerPoint (les offres sont en rotation) à raison d'une (1) fois par année.

#### **Visibilité générale en lien avec le Programme :**

##### **Affichage sur pied**

- Faire la promotion du Programme des offres exclusives sur affichages sur pied affichés aux événements de la CCG et à l'accueil des bureaux de la CCG.

##### **Communications courriels**

- Faire la promotion du Programme par l'entremise d'un hyperlien dirigeant vers la page web du programme des offres exclusives dans le courriel de bienvenue des nouveaux membres et dans le courriel de renouvellement du membership.

##### **Site web de la CCG**

- Faire la promotion du Programme par l'entremise d'une vidéo de présentation de ce service/avantage. La vidéo sera intégrée dans plusieurs outils, dont le site web de la CCG, visant la promotion des Services de la CCG.

### **Participation aux événements de la CCG :**

La CCG vous offrira mensuellement quelques possibilités de participation à certains événements par le biais d'un courriel de suivi mensuel. Le principe du « premier arrivé – premier servi » sera appliqué pour octroyer les places disponibles.

#### **5@7 mensuels Bell Média**

- Invitation à raison d'une (1) fois à l'activité d'intégration pour les nouveaux membres qui a lieu aux 2-3 mois en formule 4@5. Le partenaire, a ainsi la chance de participer au tour de table et à échanger avec les membres présents.
- Invitation à raison d'une (1) fois à participer au Webinaire de présentation des services aux nouveaux membres de la CCG qui aura lieu à chaque mois. Le partenaire aura environ une minute pour présenter son offre aux participants pendant le tour de table. Il devra s'enregistrer et être présent devant son ordinateur au moment prévu par le Webinaire, au même titre que les participants nouveaux membres.

#### **Matinées-causeries**

- Le partenaire a droit à un kiosque au fond de la salle pour la période d'accueil (8 h 30 à 9 h), ainsi qu'un 5 minutes d'allocation pour présenter son offre aux participants au début de la conférence.

#### **Dîner-conférence**

- Le partenaire a droit à un kiosque dans le foyer ou au fond de la salle pour la période d'accueil (11 h 15 à midi) et à la fin des dîners (13 h-13 h 30) – la participation à la conférence n'est pas comprise. Le partenaire doit s'inscrire s'il veut assister à la conférence.

#### **Tournoi de golf**

- Un trou est disponible pour 3 partenaires maximum. Cela inclus un lunch pour une personne (souper et cocktail non-inclus).

#### **Soirée du printemps**

- Le partenaire a droit à un kiosque dans le foyer pour la période du cocktail (17 h à 18 h 30). La participation à la conférence n'est pas comprise. Le partenaire doit s'inscrire s'il veut assister à la soirée complète.

### **ENGAGEMENT DU PARTENAIRE**

#### **En participant à cette promotion, le partenaire s'engage à :**

- Fournir à la CCG le détail de la promotion, son logo, ainsi que le lien URL de son site Web, en français et idéalement en anglais;
- Fournir à la CCG tout le visuel permettant de mousser la promotion;
- Offrir sa promotion aux membres de la CCG;

- Faire valoir l'offre exclusive aux membres de la CCG dans leurs propres outils de communication (affichage, dépliants, réseaux sociaux, site web, etc.). Le visuel et la redirection web seront fournis par la CCG;
- Respecter la durée minimale de l'offre;
- Respecter l'offre soumise et à en faire bénéficier les membres de la CCG sur simple validation de leur présence dans le répertoire des membres affiché sur le web au [cggatineau.ca](http://cggatineau.ca);
- Garantir que l'offre offerte soit exclusive aux membres de la CCG;
- Être tenu comme seul responsable de toutes les informations contenues dans l'entente au sujet de l'offre;
- Fournir à la CCG un rapport mensuel détaillé sur les offres et promotions déployées. À noter qu'un formulaire « Rapport détaillé » sera produit et remis à chaque partenaire.

La CCG se réserve le droit de retirer immédiatement toute offre du partenaire dans l'éventualité que celui-ci ne respecte pas ses engagements en vertu de cette entente.

La CCG se réserve le droit de refuser toute offre jugée inappropriée.

#### **INFORMATION SUR LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENTENTE**

Prénom, nom :

Titre :

Adresse courriel :

Numéro de téléphone :

#### **INFORMATION SUR L'ENTREPRISE PARTICIPANTE/PARTENAIRE**

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Site web :

Facebook :

Twitter :

#### **DURÉE DE L'OFFRE**

Date de début :

Date de fin :

**DÉTAILS DE L'OFFRE**

**(suivre cette exemple)**

**TITRE : Économie de \_\_\_\_\_ sur \_\_\_\_\_**

Profitez d'une économie de \_\_\_\_\_ sur \_\_\_\_\_.

Description de l'offre (quel est l'avantage pour le membre, qu'est-ce qui distingue votre produit ou service d'un autre, etc.) :

**Pour profiter de cette offre**

Communiquez avec \_\_\_\_\_ par courriel à \_\_\_\_\_ ou par téléphone au \_\_\_\_\_, afin de pouvoir profiter de cette économie. Veuillez indiquer que vous êtes membres en règle de la CCG. Une vérification sera faite pour confirmer votre membership.

**Conditions et détails**

- \_\_\_\_\_

Cette offre exclusive est valide jusqu'au \_\_\_\_\_

**AUTRES SPÉCIFICATIONS SELON LA NATURE DE L'ENTENTE**

Je ( \_\_\_\_\_ prénom, \_\_\_\_\_ nom) m'engage à respecter les termes de cette entente de promotion.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_  
(jour/mois/année)